

Dossier de presse

2 octobre 2016

LE VIEUX CHÂTEAUROUX RÉHABILITÉ

Inauguration des rues Dauphine, Jean-Lauron
et Descente de ville



Depuis quelques années, la Ville a entrepris la rénovation du Vieux Châteauroux pour mettre en valeur son patrimoine et attirer toujours plus de visiteurs. À l'image de l'aménagement des rues de l'Indre, des Pavillons et de la place Monestier, un ensemble de rues historiques va être rénové jusqu'en 2020.

En 2015, la rue Dorée a été entièrement pavée, avec des réseaux enfouis. En 2016, c'est tout un ensemble de rue qui a complètement été réhabilité : rues Dauphine, Jean-Lauron et Descente de ville.

Cet ensemble du Vieux Châteauroux, berceau de la cité, et plus généralement le périmètre défini par le grand programme « Cœur d'Agglo » bénéficie d'une nouvelle charte de l'espace urbain arrêtée en 2015. Elle vise à rendre plus harmonieux le paysage avec l'application d'un style homogène défini par les principes suivants :

- des pavés en calcaires vieillis (référence place Monestier),
- des lanternes modèle Valentino, avec mât en fonte de type Rivoli (référence rue Jean-Jacques-Rousseau),
- un renouvellement du mobilier urbain : potelets type Champs-Élysées, barrière Métropole, corbeilles, bancs, supports vélos, etc.,
- et l'application d'une nouvelle couleur : remplacement progressif du bordeaux par du gris (RAL 7016).

Rues Dauphine, Jean-Lauron et Descente de ville, un axe majeur du Vieux Châteauroux sublimé

Des travaux pour embellir la cité et rénover les réseaux

Le périmètre du chantier a concerné les rues Dauphine, Jean-Lauron, Descente de ville (entre la rue Amiral-Ribourt et la rue de l'Indre) et une partie de la rue Grande (entre la rue des halles et la rue Dauphine).

Ces travaux ont répondu à plusieurs exigences :

- améliorer la liaison entre la ville haute et la ville basse,
- dégager des trottoirs plus agréables pour les piétons,
- sécuriser les différents carrefours en surélevant la chaussée,
- mettre en valeur le patrimoine architectural,
- homogénéiser les matériaux de traitement de surface sur l'ensemble du projet en cohérence avec les rues déjà rénovées.

Un niveau de qualité supérieur a été apporté aux différentes infrastructures :

- renouvellement de la conduite d'eau potable et reprise des branchements,
- modification du réseau gaz et d'eaux usées,
- construction de réseaux d'eaux pluviales et d'éclairage public,
- dissimulation des réseaux aériens situés à l'angle de la rue Dauphine et de la rue Grande (électricité + télédistribution),
- renouvellement des lanternes d'éclairage et mise en valeur de certaines façades, portails ou escaliers,
- construction de chaussées et trottoirs neufs.

Les travaux d'eau potable

Les travaux ont été réalisés en continu par l'entreprise SETEC, et traités en trois tronçons distincts afin de limiter au maximum les gênes à la circulation. Pour chaque tronçon, l'entreprise a réalisé d'abord la pose de la canalisation principale, essais, désinfection et analyse de contrôle. Après validation, elle a effectué le

raccordement des branchements particuliers. Pendant cette dernière phase l'entreprise a posé la canalisation principale dans le second tronçon et ainsi de suite.

Les travaux ont débuté à partir du 25 janvier pour une durée de 10 semaines et se sont déclinés de la façon suivante :

- du 25 janvier au 19 février : rues Dauphine et Grande,
- du 22 février au 11 mars : rue Grande jusqu'à la rue des Notaires
- du 14 mars au 1^{er} avril : rue Descente de ville

Les travaux gaz

Rues Dauphine et Amiral-Ribourt : du 15 février à fin mars,

Rue des Ponts : deux semaines fin juin / début juillet

Rue Descente de ville : deux semaines fin juin / début juillet

Les travaux voirie / réseaux

Confiés à l'entreprise EUROVIA, les travaux ont débuté à la suite des travaux d'eau potable et de gaz, début avril 2016 et ceci durant 20 semaines (fin des travaux juillet août 2016).

L'intervention s'est faite en deux phases :

- la première phase : rues Dauphine, Grande et Jean-Lauron (durée prévisionnelle : 11 semaines)
- la seconde phase : rues Descente de ville (durée prévisionnelle : 9 semaines).

Ces travaux se sont déroulés hors circulation, avec conservation au maximum de la circulation au niveau de certains carrefours tels que celui de la rue de l'Indre/rue des Ponts et celui de la rue Petite du Palan et de la rue des Notaires.

La zone de stockage des matériaux limitée

Cette zone a été limitée au minimum dans la zone du chantier et sur le parking public de la rue petite du Palan pour l'installation du cantonnement de chantier et le stockage.

600 000 € d'investissements pour la Ville de Châteauroux.

Une nouvelle circulation

L'organisation de la circulation a été renouvelée, permettant de nouveaux flux de circulation qui, à terme, permettront une meilleure rotation dans le centre-ville :

- inversement du sens de circulation de la rue Dauphine (de l'hôtel de ville vers le quartier Saint-Christophe). Conservation des autres sens de circulation.
- inversement du sens de circulation de la rue Amiral-Ribourt (de l'hôtel de ville vers l'église Notre-Dame).

Quelques éléments de notre histoire commune

Rue Dauphine

Longue de 131 m, la rue Dauphine se déroule de la rue Amiral-Ribourt à la rue du Père-Adam. Il s'agit d'une des rues les plus anciennes de la ville. On y voit plusieurs maisons ou hôtels du XVII^e siècle, en particulier à l'angle de la rue Grande ; au n°2, l'ouverture en anse de panier d'un ouvroir, vestige du Moyen-Âge.

Originellement appelée rue du Dauphin dès 1573. Elle était également désignée comme la rue allant de la porte aux Guesdons à la porte Malconseil.

En 1784, le plan Crochet situe la rue du Dauphin entre la rue des Bouchers (Amiral-

Ribourt) et l'intersection rue Grande-rue Dauphine. Elle était habitée par des bourgeois, des marchands mais aussi par des officiers de justice. En 1975, l'hôtel de Condé, dit du « Grand Condé », au n°21, est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Rue Jean-Lauron

C'est l'une des rues les plus courtes de la ville : 46 m. À l'angle de la rue des Notaires se trouve la maison où habitait Jean-Lauron, la maison du Cadran, reconnaissable à son... cadran solaire. Une rénovation radicale lui a ôté ses mansardes, ses tuiles berrichonnes et son crépi à la chaux.

Jean-Lauron (v.1560-1615), bailli de Saint-Gildas, procureur fiscal du comté de Châteauroux, conseiller au parlement et poète, disciple de Ronsard, est l'auteur de l'épithaphe gravée dans la pierre tombale de la sépulture du maréchal Jean VI d'Aumont, comte de Châteauroux mort au siège de Quimper en 1595. Cette sépulture se trouvait en l'église des Cordeliers jusqu'à la révolution.

De Jean-Lauron, on connaît notamment le sonnet à la gloire de Châteauroux de 1613 :

*« En toy mon Chasteauroux,
i'ay prins nom et naissance,
j'ai respiré ton air,
i'ay humé ta douceur ».*

Rue Descente de ville

Longue de 80 m, elle s'étend de la rue des Notaires à la rue de l'Indre. Elle a porté les noms de : descente du Château, rue de la Dévallée, montée de la Ville.

Rue escarpée reliant la vieille ville au faubourg Saint-Christophe, bordée de maisons dont certaines (à pans de bois) remontent au XV^e siècle ; à proximité se dresse la porte Saint-Martin, dite de la Vieille prison, ancienne porte d'enceinte du château-Raoul.

En contrebas de la rue, à l'angle de l'ancienne boulangerie Ferrandière et proche de la belle maison des tisserands Godard, une inscription du XVIII^e siècle rappelle le double sens au-dessus d'une plaque émaillée moderne.

Le grand programme Cœur d'Agglo, un centre-ville métamorphosé

Initié depuis plusieurs années, le grand programme Cœur d'Agglo regroupe plusieurs chantiers dans le centre-ville, au sein d'un périmètre défini par le centre-ville élargi de Châteauroux. Il vise à redynamiser le poumon économique du territoire castelroussin par :

- l'aménagement d'espaces commerciaux et la création de logements (Résidence Exelmans, Les Terrasses du Palais, Comptoir des pharmaciens, parking Diderot, office de tourisme),
- la valorisation de l'espace urbain *via* l'application d'une charte de l'espace urbain (place Monestier, rénovation du Vieux Châteauroux, place Napoléon, rue André-Lescaroux...),
- l'amélioration des accès et des conditions de stationnement (rue Jean-Jacques-Rousseau, places La Fayette et Gambetta, parking Saint-Luc, zonage de stationnement),
- l'animation de proximité (marché, événements, manège, kiosque).

L'année 2016 est importante pour le centre-ville : rénovation de plusieurs rues du Vieux Châteauroux, ouverture de la locomotive commerciale H&M, lancement de la réflexion sur le réaménagement des places Gambetta et La Fayette, réfection de

l'impasse de l'Écho, etc. C'est le départ d'une profonde transformation pour le centre-ville.

Le périmètre du Cœur d'Agglo

Le Cœur d'Agglo est défini par le périmètre suivant :

- Nord : le château Raoul, la rivière L'Indre, le couvent des Cordeliers.
- Est : places Sainte-Hélène et La Fayette, rue Roger-Cazala.
- Sud : voie de chemin de fer.
- Ouest : avenues Charles-de-Gaulle et du Pont-Neuf.

Les investissements jusqu'en 2020

2015

- Réaménagement de la place Madeleine-Renaud et Jean-Louis-Barrault.
- Inversion et réaménagement de la rue et du parking Jean-Jacques-Rousseau.
- Vieux Châteauroux : réfection des rues Dorée et des Pavillons.
- Cours Saint-Luc : mise en place d'un contrôle d'accès.
- Plan lumière : éclairage de l'îlot Molière place de la République et de l'hôtel de ville.
- Végétalisation : place de la République et rue de la Poste.

2016

- Construction des résidences Exelmans et Terrasses du Palais.
- Rénovation du parking de l'hôtel de ville.
- Aménagement de la place Napoléon, de passage Joséphine-de-Beauharnais et de la rue André-Lescaroux.
- Vieux Châteauroux : réfection des rues Dauphine, Jean-Lauron, Grande, Descente de ville et place haute du Palan.
- Réfection de l'avenue François-Mitterrand et aménagement d'un carrefour giratoire à l'angle de l'IUT.
- Plan lumière : remplacement des lanternes de l'éclairage public.

2017

- Aménagement de la Maison des seniors cours Saint-Luc.
- Vieux Châteauroux : réfection de la lace Saint-Hélène, des rues Alain-Fournier, Descente des Cordeliers et ruelle Basse, du Père Adam, des Halles, place basse du Palan.
- Plan lumière : rue Jean-Jacques-Rousseau, place de la République,

2018

- Réaménagement de la place La Fayette avec construction d'un parking souterrain.
- Vieux Châteauroux : réfection des rues Porte-Thibault, Thabaud-Boislareine, de la Cueille et Gutenberg.

2019

- Vieux Châteauroux : réfection des rues des Notaires, du Grand-Mouton et du Marché.
- Étude pour le réaménagement des abords de la place La Fayette et rue Saint-Luc (du rond-point Picard à l'église Saint-André).

2020

- Vieux Châteauroux : réaménagement de la place de la Victoire et des Alliés, réfection des rues de la vieille prison, Saint-Martin, des Remparts.
- Réaménagement de la place Gambetta.

Ces dates et le planning de rénovation des rues n'est pas contractuel et pourra être soumis à quelques ajustements.

CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 33 19

www.chateauroux-metropole.fr